

**SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD  
DE L'ONTARIO  
RAPPORT ANNUEL  
2006 – 2007**



**Ontario**

---

Northern Ontario Heritage  
Fund Corporation

---

Société de gestion du Fonds  
du patrimoine du Nord  
de l'Ontario

---

Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario  
Bureau 200, Place Roberta Bondar  
70, promenade Foster  
Sault Ste. Marie (Ontario)  
P6A 6V8

Tél. : (705) 945-6700  
Sans frais : 1 800 461-8329  
Télé. : (705) 945-6701  
Site Web : www.nohfc.com



## Ontario

Northern Ontario Heritage  
Fund Corporation

Société de gestion du Fonds  
du patrimoine du Nord  
de l'Ontario

### Conseil d'administration au 31 mars 2007

L'hon. Rick Bartolucci

Président, Société de gestion du Fonds du  
patrimoine du Nord de l'Ontario  
Ministre du Développement du Nord et des Mines  
Vice-coprésident, Sudbury  
Vice-coprésident, Sudbury  
Cochrane  
Espanola  
Hearst  
Kirkland Lake  
Marathon  
Nobel  
North Bay  
Kenora  
Sioux Lookout  
Thunder Bay  
Thunder Bay

Robert Fontaine  
Murray Scott  
Donald Génier  
Marcel Rancourt  
Jean Piché  
Lorraine Irvine  
Robert Gregor  
Paul Gray  
Jack Burrows  
David Sinclair  
Diane Martin  
John Simperl  
John Atwood

### Personnel

Aime Dimatteo  
Melanie Splinter  
Dave Murphy  
Stu Everett  
Joachim Muetze  
Paul Mingay  
Brian A. Barbisan  
Franca Cavaliere  
Angela Scullino  
Marisa Albidone  
Michel Lavoie  
Jennifer van der Valk  
Carrie Bailey  
Nicole Stobie  
Colleen Vallillee

Directeur général  
Chef, Services financiers  
Coordonnateur  
Coordonnateur  
Coordonnateur  
Coordonnateur  
Conseiller financier principal  
Coordonnateur de la gestion des contrats  
Agente des finances  
Agente des finances  
Agent des communications  
Coordonnatrice de la promotion  
Commis au soutien administratif  
Commis à l'administration  
Commis à l'administration

L'honorable Lieutenant-colonel James Bartleman  
Lieutenant-gouverneur de la Province de l'Ontario

Votre Honneur,

J'ai le privilège de présenter à votre Honneur et à l'Assemblée législative le rapport annuel de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario pour l'exercice terminé le 31 mars 2007.

Respectueusement soumis,



Hon. Rick Bartolucci  
Président  
Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario  
Ministre du Développement du Nord et des Mines

Hon. Rick Bartolucci  
Président  
Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario  
Ministre du Développement du Nord et des Mines

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario pour l'exercice terminé le 31 mars 2007.

Respectueusement soumis,



Cal McDonald  
Secrétaire, Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario  
et sous-ministre adjoint  
Ministère du Développement du Nord et des Mines

## **Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO)**

La SGFPNO a été créée en 1988 avec le mandat d'encourager et de stimuler le développement économique dans le Nord de l'Ontario en offrant une aide financière à l'appui d'initiatives qui visent à stabiliser et à diversifier l'économie et à favoriser la croissance économique du Nord.

La SGFPNO est un organisme du ministère du Développement du Nord et des Mines et est dirigée par un conseil d'administration composé de membres provenant de toutes les régions du Nord et nommés par le gouvernement de l'Ontario.

La Société de gestion offre une aide financière à l'appui de projets approuvés qui doivent se dérouler dans les districts du Nord de l'Ontario, à savoir Algoma, Cochrane, Kenora, Manitoulin, Nipissing, Parry Sound, Rainy River, Sudbury, Thunder Bay et le Témiscamingue.

## Message du président



Je suis heureux de présenter le Rapport annuel 2006-2007 de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO). Ce rapport marque la fin d'une autre année exceptionnelle pour le Fonds, l'un des principaux moteurs de la croissance économique et de la prospérité du Nord de l'Ontario créés par le gouvernement McGuinty.

En janvier 2007, j'ai apporté des améliorations aux programmes de la SGFPNO pour qu'ils répondent mieux aux besoins des collectivités et des parties intéressées du Nord. La réorientation du *Programme de technologies émergentes* aide à implanter le service Internet à large bande dans la plupart des collectivités du Nord (échéancier de trois ans) et continue de favoriser l'extension du réseau de téléphonie cellulaire dans toute la région. Notre nouveau *Programme d'énergie pour le Nord* investit dans des partenariats des secteurs public et privé qui misent sur la production d'énergie à partir de sources d'énergie renouvelables, dans le but de réduire leur dépendance à l'égard des sources externes ou de produire de l'énergie à vendre au réseau d'électricité.

En outre, les autres programmes de la SGFPNO continuent d'offrir de nouveaux débouchés aux jeunes, aux jeunes entrepreneurs, aux propriétaires d'entreprises, aux partenariats public-privé et aux collectivités, partout dans le Nord.

Moi-même et les membres du conseil d'administration de la SGFPNO sommes fiers des centaines de projets qui ont été menés à bien grâce à notre aide. Entre octobre 2003 et juillet 2007, le Fonds du Patrimoine a consacré plus de 260 millions de dollars à 1 150 projets, ayant ainsi aidé à créer ou à maintenir près de 8 100 emplois dans le Nord.

En tant que fier habitant du Nord et président de la SGFPNO, je tiens à travailler avec tous nos partenaires du Nord pour miser sur nos réussites et bâtir une économie vigoureuse, tout en soutenant les projets vitaux qui améliorent la qualité de vie dans le Nord de l'Ontario.

A handwritten signature in cursive script, reading "Rick Bartolucci".

Rick Bartolucci  
Président, Société de gestion du Fonds du patrimoine du  
Nord de l'Ontario  
Ministre du Développement du Nord et des Mines



Office of the Auditor General of Ontario  
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

***Rapport du vérificateur***

À la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario et au ministre du Développement du Nord et des Mines

J'ai vérifié le bilan de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario au 31 mars 2007 et les états des produits et des charges et de l'investissement net de la province de l'Ontario et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Toronto (Ontario)  
15 juin 2007

Gary R. Peall, CA  
Sous-vérificateur général  
Expert-comptable autorisé



Northern Ontario  
Heritage Fund

Fonds du patrimoine  
du Nord de l'Ontario

## Responsabilité quant à l'information financière

Les états financiers ci-joints de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et leur responsabilité incombe à la direction. Leur préparation suppose nécessairement l'utilisation de données estimatives fondées sur le jugement de la direction, surtout lorsque les opérations visant la période comptable en cours ne peuvent être arrêtées avec certitude que dans les périodes subséquentes. Les états financiers de la SGFPNO ont été dressés avec soin, compte tenu des limites raisonnables en matière d'importance relative et à la lumière des données disponibles en date du 15 juin, 2007.

La direction est responsable de l'intégrité des états financiers et tient un système de contrôle interne visant à assurer, d'une part, la protection, avec une assurance raisonnable, des éléments d'actif et, d'autre part, la disponibilité de données financières fiables au moment opportun. Le système comprend un ensemble de politiques et de procédures et une structure organisationnelle qui prévoit la délégation de pouvoirs aux personnes ou services compétents et la séparation des responsabilités.

Le conseil d'administration, par l'intermédiaire du comité de vérification des comptes est chargé de veiller à ce que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière et de contrôles internes. Le comité de vérification des comptes qui comprend de membres qui ne sont ni des employés ni des dirigeants de la SGFPNO, rencontre à intervalles réguliers les cadres et le Bureau du vérificateur général de l'Ontario pour s'assurer que chaque groupe a bel et bien exécuté ses responsabilités respectives.

Le Bureau du vérificateur général de l'Ontario, qui a vérifié les états financiers, a pour mandat d'exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont présentés d'une façon conforme aux principes comptables généralement reconnus. Le rapport du vérificateur explique brièvement la nature de son examen et exprime son opinion sur cette question.

Handwritten signature of Aime J. Dimatteo in black ink.

Aime J. Dimatteo  
Administrateur dirigeant  
SGFPNO

Handwritten signature of Melani Splinter in black ink.

Melani Splinter  
Gérante, Services Financiers  
SGFPNO

---

**SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO**

**Bilan**  
**au 31 mars 2007**

---

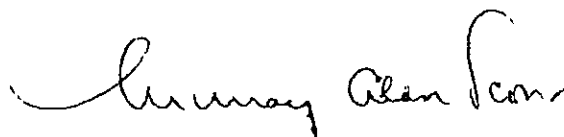
	2007 (en milliers de dollars)	2006 (en milliers de dollars) (solde redressé - note 4)
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	211 618	196 317
Intérêts courus	4 066	1 902
Prêts (note 4)	34 098	29 221
	<u>249 782</u>	<u>227 440</u>
Fonds de diversification Patten Post sous administration (note 5)	3 860	4 996
Fonds Duke Energy sous administration (note 6)	613	1 138
	<u>254 255</u>	<u>233 574</u>
 <b>Passif</b>		
Fonds de diversification Patten Post sous administration (note 5)	3 860	4 996
Fonds Duke Energy sous administration (note 6)	613	1 138
	<u>4 473</u>	<u>6 134</u>
 <b>Engagements (note 9)</b>		
<b>Investissement net de la province de l'Ontario</b>	<u>249 782</u>	<u>227 440</u>
	<u>254 255</u>	<u>233 574</u>

Voir les notes complémentaires.

Au nom du conseil d'administration,



Vice Président



Administrateur

---

**SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO****État des produits et des charges et de l'investissement net de la province de l'Ontario  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2007**

---

	2007 (en milliers de dollars)	2006 (en milliers de dollars) (solde redressé - note 4)
<b>Produits</b>		
Subvention de la province de l'Ontario		
Exploitation	60 000	60 000
Administration (note 8)	955	1 520
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9 440	6 441
Intérêts sur les prêts	659	746
	<u>71 054</u>	<u>68 707</u>
<b>Charges</b>		
Subventions	43 654	66 216
Prêts-subventions	-	1 421
Créances irrécouvrables et pertes sur placements, déduction faite des recouvrements (note 7)	2 556	(214)
Administration (note 8)	2 502	1 940
	<u>48 712</u>	<u>69 363</u>
Excédent des produits par rapport aux charges (insuffisance des revenus par rapport aux dépenses)	22 342	(656)
<b>Investissement net de la province de l'Ontario, au début de l'exercice, solde déjà établi</b>	<b>232 024</b>	<b>231 614</b>
Redressement affecté à un exercice antérieur (note 4)	(4 584)	(3 518)
Investissement net de la province de l'Ontario, au début de l'exercice, solde redressé	<u>227 440</u>	<u>228 096</u>
<b>Investissement net de la province de l'Ontario, à la fin de l'exercice</b>	<b><u>249 782</u></b>	<b><u>227 440</u></b>

Voir les notes complémentaires.

---

**SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO****Flux de trésorerie  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2007**

---

	2007 (en milliers de dollars)	2006 (en milliers de dollars)
<b>Activités de prêt, d'investissement et d'aide financière</b>		
Débours de prêt	(8 320)	(8 766)
Encaissements et recouvrements de prêts	2 334	5 671
Subventions et prêts-subventions	(44 678)	(67 173)
Intérêts reçus sur les prêts	119	26
	<u>(50 545)</u>	<u>(70 242)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Apport en trésorerie de la province :		
Activités de prêt et d'aide financière	60 000	60 000
Administration	955	1 520
	<u>60 955</u>	<u>61 520</u>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Intérêts reçus sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 395	6 931
Frais administratifs	(2 504)	(1 940)
	<u>4 891</u>	<u>4 991</u>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>15 301</b>	<b>(3 731)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>196 317</b>	<b>200 048</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b><u>211 618</u></b>	<b><u>196 317</u></b>

---

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires  
au 31 mars 2007

---

## 1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée sans capital-actions le 1<sup>er</sup> juin 1988, en vertu de la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario*. L'objectif de la Société consiste à financer les projets visant des améliorations infrastructurelles et le développement économique dans le Nord de l'Ontario en offrant une aide financière sous forme de contributions conditionnelles, de prêts-subventions liés au rendement, de prêts d'encouragement à terme et de garanties d'emprunt. À titre d'organisme de la Couronne de l'Ontario, la Société est exonérée des impôts du fédéral et de la province en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

En décembre 2004, le mandat de la Société a été réorienté dans le cadre du Plan pour la prospérité du Nord pour accroître le nombre d'emplois durables et de possibilités d'emploi dans le secteur privé à l'échelle du Nord de l'Ontario. Le mandat réorienté vise à permettre à la Société de travailler avec les entrepreneurs, les entreprises et les organisations commerciales du Nord de l'Ontario tout en continuant d'appuyer les projets d'infrastructure et de développement communautaire. Pour réaliser ces objectifs, la Société offrira des programmes ciblés axés sur cinq nouveaux thèmes : la création d'emplois, les jeunes, les occasions d'économie d'énergie, les technologies émergentes et le développement communautaire.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

La direction a préparé les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables utilisées pour établir les états financiers sont résumés ci-dessous :

### a) Mode de comptabilisation

Les états financiers ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

### b) Opérations conclues avec la province de l'Ontario

La province de l'Ontario accorde des fonds en vue de financer des activités de prêt et d'aide financière de la Société et rembourse à celle-ci certains frais administratifs. L'investissement de la province est réduit des frais d'exploitation nets.

### c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent principalement de fonds mis en dépôt dans des banques à charte et de placements à court terme mis en dépôt auprès de l'Office ontarien de financement. Les placements sont comptabilisés au coût.

### d) Prêts

Les prêts sont indiqués selon leur valeur de réalisation nette estimative. Les prêts sans intérêt sont actualisés en fonction du taux d'emprunt provincial moyen pour déterminer la valeur actualisée du prêt. La différence entre la valeur nominale et la valeur actualisée du prêt constitue en substance une subvention et elle est, par conséquent, reconnue comme charge de subvention pour l'exercice au cours duquel le prêt a été consenti. Le montant de l'écart d'actualisation du prêt est amorti dans les intérêts créditeurs sur la durée du prêt.

---

## SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires  
au 31 mars 2007

---

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

#### e) Provision pour créances irrécouvrables

Les créances irrécouvrables proviennent des prêts consentis par la Société. Outre certaines radiations et pertes de valeur, une provision pour créances irrécouvrables d'un montant jugé suffisant pour absorber les éventuelles créances irrécouvrables est conservée. La provision pour pertes sur prêts comprend des provisions à l'égard de prêts particuliers ainsi qu'une provision générale, et est déduite des prêts.

Les sommes radiées et les pertes de valeur durant l'exercice, déduction faite des recouvrements de sommes radiées et pertes de valeur réalisées au cours des exercices précédents, de même que les modifications aux provisions, sont passées en charges dans le poste « Créances irrécouvrables et pertes sur placements, déduction faite des recouvrements » dans l'état des produits et des charges et de l'investissement net de la province de l'Ontario.

#### f) Constatation des produits

Les subventions du gouvernement sont comptabilisées lors de l'encaissement. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

#### g) Subventions et prêts-subventions

En général, les prêts font l'objet d'une renonciation au remboursement à condition que l'emprunteur satisfasse à certaines exigences une fois que le prêt est déboursé. La Société passe en charges les subventions et prêts-subventions lorsqu'ils sont déboursés, compte tenu que, par le passé, les parties ont rempli toutes les exigences. Les remboursements de sommes pour lesquelles les exigences n'ont pas été remplies sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils ont été reçus.

#### h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés d'actifs et de passifs et de produits et charges durant la période. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

### 3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario* limite les investissements aux titres émis ou garantis par les provinces, le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Banque internationale de reconstruction et de développement et les banques canadiennes des annexes I et II, de même qu'aux autres placements autorisés par le lieutenant-gouverneur en conseil. La Société, en vertu d'une entente de gestion des investissements conclue avec l'Office ontarien de financement, investit ses fonds excédentaires dans les titres autorisés par la Loi.

---

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

## Notes complémentaires au 31 mars 2007

---

### 3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (SUITE)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :

	<b>2007</b> (en milliers de dollars)	2006 (en milliers de dollars)
Trésorerie	<b>30 351</b>	15 331
Placements à court terme	<b>181 267</b>	180 986
	<b><u>211 618</u></b>	<u>196 317</u>

Les placements à court terme comprennent les bons du Trésor (arrivant à échéance dans un délai de 365 jours) affichant un rendement moyen de 4,31 % (3,56 % en 2006) et dont la valeur marchande se rapproche de la valeur comptable. Tous les bons du Trésor sont remboursables à vue.

### 4. PRÊTS EN COURS

	<b>2007</b> (en milliers de dollars)	2006 (en milliers de dollars)
Prêts courants	<b>4 054</b>	3 370
Prêts à long terme	<b>45 841</b>	40 960
Provision pour créances irrécouvrables	<b>(12 514)</b>	(9 958)
Écart d'actualisation des prêts	<b>3 283</b>	(5 051)
	<b><u>34 098</u></b>	<u>29 221</u>

La provision pour créances irrécouvrables se détaille comme suit :

	<b>2007</b> (en milliers de dollars)	2006 (en milliers de dollars)
Provision à l'égard de prêts particuliers	<b>6 886</b>	8 552
Provision générale	<b>5 628</b>	1 406
	<b><u>12 514</u></b>	<u>9 958</u>

En général, les prêts portent intérêt à des taux fixes variant de 0 % à 9,25 % et sont entièrement remboursables dans les 20 ans suivant la date à laquelle ils ont été déboursés.

---

## SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

### Notes complémentaires au 31 mars 2007

---

La variation de l'écart d'actualisation des prêts se détaille comme suit :

	2007 (en milliers de dollars)	2006 (en milliers de dollars)
Solde au début de l'exercice, solde déjà établi	467	1 755
Redressement affecté à un exercice antérieur	4 584	3 518
Solde au début de l'exercice, solde redressé	5 051	5 273
Ajouter : montant de l'écart d'actualisation des prêts crédités à la charge de subvention	(1 347)	462
Soustraire : montant amorti dans les intérêts sur les prêts	(421)	(684)
Solde à la fin de l'exercice	<u>3 283</u>	<u>5 051</u>

L'écart d'actualisation des prêts non amorti a été redressé afin d'augmenter le montant de l'écart d'actualisation des prêts pour une période antérieure.

#### 5. FONDS DE DIVERSIFICATION PATTEN POST SOUS ADMINISTRATION

La Société doit gérer un fonds dont les produits proviennent de la société Ontario Power Generation Incorporated et dont l'objectif consiste à venir en aide aux collectivités ayant éprouvé des difficultés économiques par suite de la fermeture de mines d'uranium dans la région d'Elliot Lake. La Société doit traiter les demandes de financement en fonction de critères de financement établis jusqu'à ce que ces fonds soient épuisés.

Les activités du Fonds se détaillent comme suit :

	2007 (en milliers de dollars)	2006 (en milliers de dollars)
Revenu de placement	183	168
Sommes versées aux collectivités	(1 319)	(2 115)
Résultats nets pour l'exercice	(1 136)	(1 947)
Solde du Fonds, au début de l'exercice	4 996	6 943
Solde du Fonds, à la fin de l'exercice	<u>3 860</u>	<u>4 996</u>

Le solde du Fonds est constitué de ce qui suit :

Trésorerie (chèques émis en excédent des fonds en dépôt)	(2 646)	(1 327)
Bons du Trésor arrivant à échéance dans 90 jours ou moins	6 506	6 323
	<u>3 860</u>	<u>4 996</u>

---

## SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires  
au 31 mars 2007

---

### 6. FONDS DUKE ENERGY SOUS ADMINISTRATION

La Société doit gérer un fonds dont les produits proviennent de l'entreprise Union Gas Limited, propriété de la société Duke Energy, en date du 15 juillet 2005, et dont l'objectif consiste à venir en aide au Fonds de gestion du Nord de l'Ontario en finançant des projets de formation en cours d'emploi, proposés par des établissements d'enseignement situés dans le Nord de l'Ontario, établis dans le cadre du Programme des technologies émergentes du secteur public, de la SGFPNO. La Société doit traiter les demandes de financement d'après l'opinion de la société Duke Energy et en fonction de critères de financement jusqu'à ce que ces fonds soient épuisés.

Les activités du Fonds se détaillent comme suit :

	<b>2007</b> (en milliers de dollars)	2006 (en milliers de dollars)
Contributions au Fonds	-	1 315
Sommes versées aux collectivités	<b>(563)</b>	(190)
Revenu de placement	<b>38</b>	13
Résultats nets pour l'exercice	<b>(525)</b>	1 138
Solde du Fonds, au début de l'exercice	<b>1 138</b>	-
Solde du Fonds, à la fin de l'exercice	<b>613</b>	1 138

Le solde du Fonds est constitué de ce qui suit :

Trésorerie	<b>562</b>	1 125
Bons du Trésor arrivant à échéance dans 90 jours ou moins	<b>51</b>	13
	<b>613</b>	1 138

### 7. CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES ET PERTES SUR PLACEMENTS, DÉDUCTION FAITE DES RECOUVREMENTS

Les créances irrécouvrables et pertes sur placements, déduction faite des recouvrements, figurant dans l'état des produits et des charges et de l'investissement net par la province d'Ontario se détaillent comme suit :

	<b>2007</b> (en milliers de dollars)	2006 (en milliers de dollars)
Recouvrements	-	-
Augmentation (diminution) de la provision pour prêts douteux	<b>2 556</b>	(214)
Charges nettes (recouvrement)	<b>2 556</b>	(214)

---

## SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires  
au 31 mars 2007

---

### 8. ADMINISTRATION ET OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En général, certains frais administratifs, dont les salaires et charges sociales, les frais de déplacement, les autres éléments normalement fournis par le gouvernement et les frais d'hébergement, sont assumés par la province de l'Ontario par l'intermédiaire du ministère du Développement du Nord et des Mines et se détaillent comme suit :

	2007 (en milliers de dollars)	2006 (en milliers de dollars)
Salaires et charges sociales	1 103	888
Transport et communications	256	232
Services	164	629
Frais de gestion	632	-
Marketing	308	150
Fournitures et matériel	39	41
	<u>2 502</u>	<u>1 940</u>
Moins : charges assumées par la province	955	1 520
Charges assumées par la Société	<u>1 547</u>	<u>420</u>

Au cours de l'exercice, la Société a versé la somme de 632 000 \$ en frais de gestion à une société de gestion de l'actif du secteur privé pour la gestion de quelques-uns des portefeuilles de prêts de la Société. Ces frais n'ont pas été versés directement par la Société au cours de l'exercice précédent et, par conséquent, ne figurent pas dans les chiffres de l'exercice précédent.

La Société accorde des prestations de retraite à tous ses employés permanents au moyen de cotisations à la Caisse de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et à la Caisse de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, qui sont toutes deux des régimes de retraite à prestations déterminées qui ont été établis par la province de l'Ontario. La contribution aux caisses de retraite ainsi que les charges complémentaires de retraite liées à des avantages offerts aux salariés admissibles sont versées par le Secrétariat du Conseil de gestion, mais elles ne figurent pas dans les états financiers.

### 9. ENGAGEMENTS

Au 31 mars, les fonds que la Société s'est engagée à verser mais qui n'ont pas été déboursés s'établissaient à environ 132 318 000 \$ (106 078 000 \$ en 2006).

### 10. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Société sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des intérêts courus et des prêts. La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et des intérêts courus se rapproche de la valeur comptable de ces instruments en raison de la courte échéance de ces placements. La juste valeur des prêts en cours se rapproche de la valeur comptable de ces instruments étant donné qu'il existe une provision pour créances irrécouvrables et que les prêts sont actualisés.